



## Communiqué de presse

Le 8 mars 2021

### **L'égalité Femmes-Hommes, point de passage obligé d'une société plus juste**

**En cette journée internationale des droits des femmes, l'Uniopss tient à rappeler que l'égalité entre les Femmes et les Hommes est une condition impérieuse et obligatoire pour une société plus juste.**

La question de l'égalité salariale est un impératif dans la lutte pour l'égalité Femmes-Hommes. S'il faut se féliciter que s'agissant de l'emploi, la France présente le meilleur score en termes d'égalité de genre (d'après l'étude Equileap), dans le même temps, cette étude montre qu'aucune des grandes sociétés françaises n'est parvenue à combler le « gap » salarial entre les femmes et les hommes.

Cette épidémie que nous traversons depuis un an a mis en avant de nombreux emplois principalement occupés par des femmes, puisque pour près de 90 % les métiers du médico-social et du social sont exercés par des femmes. Si ceux-ci ont été unanimement salués, ces femmes qui occupent ces postes attendent toujours une traduction, en termes de salaire, de cette reconnaissance. Si elles ont permis que notre société tienne face à cette crise, les femmes sont toujours confrontées à la précarité, au temps partiel et aux faibles rémunérations, et dans bon nombre de secteurs, l'égalité salariale et professionnelle reste encore à conquérir.

En outre, cette crise fait peser de vives inquiétudes sur le renforcement des inégalités qu'elle peut engendrer. Dès juin dernier, l'Organisation Internationale du Travail tirait la sonnette d'alarme et pointait le risque de perdre certains acquis de ces dernières décennies et les menaces qui pèsent davantage sur les emplois des femmes, en particulier en raison de la crise que traverse le secteur des services.

Si cette crise a un impact majeur sur les femmes au niveau économique, elle a également des conséquences sur la vie quotidienne de celles-ci : charge familiale, violences conjugales, santé, tâches ménagères. Outre le fait qu'elles effectuent une grande partie du travail domestique non rémunéré, qui a explosé en raison de la crise, cette dernière exacerbe les tensions et les violences envers les femmes du fait du confinement. Il convient d'ailleurs de saluer la mobilisation associative pour éviter de livrer le 39 19 au marché privé. S'il faut se réjouir que la prise de conscience et la médiatisation de ces violences aient permis de mettre fin au déni, les chiffres concernant les violences envers les femmes restent dramatiques.

Alors en ce 8 mars 2021, l'Uniopss tient à rappeler qu'une société plus juste ne se fera pas sans un renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le monde de l'après-Covid se devra d'être plus égalitaire.

**Contact presse** : Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 - [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)

### **A propos de l'Uniopss**

*Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.*

*Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.*